

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quinze, le vingt-et-un janvier à 18h, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le quatorze janvier deux mil quinze, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Maire.

1- Aménagement de la « Grande Rue » - Maîtrise d'œuvre.

Après les rues des Tourailles, des Grèves et de la Maraze, le Maire indique au conseil municipal que la municipalité souhaite continuer ses efforts de mise en sécurité et d'accessibilité. A ce titre, en 2015, le programme voirie consistera, le long de la « Grande Rue » à Vildé-la-Marine, en l'aménagement de trottoirs et de zones de stationnement pour l'accessibilité et la mise en sécurité des piétons. Parallèlement à ces travaux, une solution sera apportée pour régler les problèmes récurrents d'évacuation des eaux pluviales du secteur.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- RETIENT le bureau d'études ATEC OUEST de PACE en qualité de maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de la « Grande Rue »,
- CHARGE le Maire de solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR et du Conseil Général dans le cadre des amendes de police.

2- Programme voirie 2015 - Réfection partielle de la VC n°2 dite « Route de Mirlange ».

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la réfection partielle de la VC n°2 dite « Route de Mirlange ».

3- Cimetières – Détermination de la durée et du montant des concessions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- ARRETE, au 1^{er} février 2015, les durées et les tarifs des concessions des deux cimetières de la manière suivante :

- concession de 30 ans : 200 €,
- concession de 50 ans : 350 €.